

**CONFINEMENT**

Les mesures de la Municipalité p.4

**BUDGET**

Présentation du budget 2020 p.6-7-8


**JEUNESSE**

Concours de dessins p.10

# L'Échoalthénois

Votre magazine municipal Mai - Juin 2020



 Comme la nature qui reprend ses droits, la vie continue



**N°180**



En raison de la crise sanitaire du COVID-19, à l'heure actuelle tous les évènements sont annulés ou suspendus jusqu'à fin juin. En cas d'évolution de la situation avant le prochain numéro début juillet, nous vous informerons par le biais de nos autres canaux de communication : site internet, page Facebook, panneau lumineux, affichage, emailing \*

\* Pour les Althénois inscrits à ce service. Pour recevoir les informations de la Municipalité directement dans votre messagerie électronique, il suffit d'en faire la demande par email à [cabinet.communication@althendespaluds.fr](mailto:cabinet.communication@althendespaluds.fr)

## MAI

### VENDREDI 1<sup>er</sup>

FÉRIÉ – FÊTE DU TRAVAIL

### VENDREDI 8

FÉRIÉ – VICTOIRE 1945

Cérémonie de commémoration annulée. Une cérémonie non publique sera toutefois organisée par le Maire qui sera accompagné par trois élus et le Président des CATM pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.

### LUNDI 18

Relais Assistants Maternels (RAM)

Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30

## JUIN

### LUNDI 8

Relais Assistants Maternels (RAM)

Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30

### LUNDI 15

Relais Assistants Maternels (RAM)

Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30

## État civil

### NAISSANCES Bienvenue à...

- Louise GABRIEL LONGO, fille d'Antony GABRIEL et Marine LONGO
- Tom SKORUPKA, fils de Jean-Philippe SKORUPKA et Maria BLANCHARD
- Layana CHOKRI, fille de Saïd CHOKRI et Sultana KINAOUI
- Gabin LELEU, fils de Yoan LELEU et Cécilia DURAND
- Luna TACONNET, fille de Jordan TACONNET et Cannelle WHELAN

### DÉCÈS Ils nous ont quittés...

- Annie SOTO
- Thierry KRAFFT
- Yolande PEUGEOT
- Nathalie VANHULLE épouse BONURA
- Valentin VIDAL LLORENS
- Christian FABRE
- Jean-Claude DENIS
- Christine MERLEN

La Municipalité a commandé des masques pour les Althénois. Ils doivent arriver début mai. Vous serez informés des modalités de distribution par voie postale.

Les association Lou Caleu et Automne Coloré, en collaboration avec le CCAS d'Althen ont lancé la fabrication bénévole de masques en tissu. Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet et la page Facebook de la commune.

À l'heure de mettre sous presse, nous venons d'apprendre avec une immense tristesse le décès de Jean-Claude DENIS, élu pendant quatre mandats sous les Municipalités Navarre et Tramier, et membre du comité consultatif des Mayres pendant de nombreuses années. Nous lui rendrons un hommage complet dans le prochain Écho Althénois.

## SOMMAIRE

### CONFINEMENT ..... 4

- Rappel des mesures de la Municipalité
- Propreté du village
- Report du salon de la photo et des arts créatifs

### ACTUALITÉ ..... 5

- Inscriptions à l'école
- Résultat des élections municipales
- Panneaux informatifs sur la garantie
- Pôle jeunesse
- Médailles d'honneur : nouvelles démarches dématérialisées

### BUDGET ..... 6 - 7

- Présentation du budget primitif 2020 section de fonctionnement et section d'investissement

### BUDGET & TRAVAUX ..... 8

- Programmation pluriannuelle d'investissement TTC
- Abri à vélos sécurisés
- Route d'Avignon
- Vidéo-protection

### ENVIRONNEMENT ..... 9

- Jeu des 7 différences
- Apprendre la permaculture

### VIVRE À ALTHEN ..... 10-11

- Concours de dessin
- La culture de la menthe-partie 1, article de Daniel Moutte
- Poème d'Anne-Marie Castets Rolin
- Réouverture du bureau de poste
- Bibliothèque pour tous
- Message de M. et Mme Altabella
- Points alimentaires ouverts
- Les toqués du rock : nouvelle association
- Le billet culture d'Yves-Michel Allenet

### INFOS UTILES ..... 12



Chères Althénoises, Chers Althénois,

La période que nous vivons, à Althen-des-Paluds comme en France et partout dans le monde est une épreuve qui bouscule nos modes de vie.

En tant que maire de la commune et avec le conseil municipal, je tiens à vous assurer de notre entier dévouement pour vous accompagner du mieux que nous le pouvons. Sachez que, même si j'ai demandé à notre police municipale d'être intransigeante et de réprimer tout refus de se conformer aux règles que l'État nous demande de faire appliquer, les élus et moi-même

avons, une pensée pleine de chaleur pour chacune et chacun d'entre vous. Je souhaite à tous les soignants l'énergie et le courage dont ils ont besoin pour assurer leurs fonctions et sauver des vies. Je remercie tous les travailleurs qui chaque jour font en sorte que notre société puisse encore fonctionner dans ses besoins essentiels. Les entreprises et les commerces de notre commune sont des centres vitaux, soutenons les, en leur réservant tous nos achats. Nous pensons également à chacun d'entre vous qui êtes confiné dans votre maison ou votre appartement. Nous pensons aussi à vous, parents, dont la vie familiale a été profondément bouleversée et qui êtes obligés, par la force des choses, à vous transformer en enseignants afin d'assurer la continuité pédagogique pour vos enfants. Le respect du confinement est essentiel pour la nation mais aussi pour tous les habitants de notre commune, pour vos voisins, pour vos amis, pour vos proches. Toute entorse à la règle nous fait courir le risque que tous les efforts consentis par les autres et par vous-mêmes soient anéantis. Gardez le contact par téléphone ou via les visio-appels, faites preuve de solidarité, pratiquez le sport à la maison, cultivez la bonne humeur, profitez du temps qui vous est donné pour avoir des activités avec vos proches, pour faire ce que vous n'aviez pas le temps de faire auparavant. Le conseil municipal et les personnels sont à vos côtés, vous pouvez nous joindre pour toute question et tout besoin d'aide en appelant la mairie aux horaires d'ouvertures. Avec le CCAS nous avons mis en place le service gratuit « Courses alimentaires à domicile » et « Médicaments ». Il est réservé prioritairement à nos seniors isolés ou malades mais toute personne en difficulté peut en bénéficier. Il suffit d'appeler la mairie pour en connaître les modalités. Je remercie tous les agents des services municipaux qui permettent à notre commune d'assurer le service public minimum nécessaire à la vie de nos administrés. Un seul mot d'ordre : Restez encore chez vous jusqu'au 11 mai ! Face à cette terrible pandémie qui a causé le décès de plus de 183 000 personnes dans le monde, l'élection municipale qui vient de se dérouler est naturellement passée au second plan. Et pourtant, nous aurions tant à dire ! Avec mon équipe je tenais à vous dire merci pour votre confiance renouvelée, pour votre soutien, pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de nos visites de quartier, pour vos encouragements : MERCI !

Comme durant le mandat précédent nous saurons nous montrer dignes de votre confiance. Nous vivons un début de mandat très difficile, la commune est aujourd'hui, comme la quasi-totalité des acteurs du monde économique, à l'arrêt. Les projets que nous espérions mettre en œuvre ou mener à leur terme, dès l'élection passée, accumulent un retard considérable. L'année 2020 sera une année blanche alors que, forts de votre confiance renouvelée par un score sans appel au soir du 15 mars dernier, nous étions prêts à nous mettre au travail dès l'installation du nouveau conseil municipal qui a été hélas reportée par le gouvernement à une date non communiquée à ce jour. Les évènements nous ont contraints d'annuler toutes les manifestations jusqu'à la fin du mois de Juin. Nous espérons pouvoir maintenir les séjours d'été de l'accueil jeunes et de loisirs ainsi que la fête votive sans avoir de certitude à l'instant où nous écrivons ces lignes. Gardons l'espoir des jours meilleurs, disons-nous tous ensemble que le chemin parcouru est plus long que celui qui reste à faire, cultivons le rire pour que notre confinement, moment subi, soit le plus heureux possible.

Michel TERRISSE



## Rappel des mesures de la Municipalité

• **CCAS** : En cette période de confinement, il convient d'être particulièrement vigilants concernant les seniors et les personnes isolées. Nous avons donc mis en œuvre certaines mesures afin de conserver le lien avec les personnes les plus fragiles. Le portage des repas est maintenu et peut être étendu durant la crise



sanitaire aux personnes isolées ou à risques. Un service gratuit de courses, alimentaires uniquement, et de portage de médicaments pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer est également proposé afin de limiter au maximum les déplacements. Pour accéder à ces deux services, contactez la mairie au 04 90 62 01 02. *L'accueil du CCAS est fermé, mais une permanence téléphonique est assurée en mairie ainsi que le contact par email à : ccas@althendespaluds.fr.*

• **Mairie et état civil** : La mairie est fermée au public jusqu'au 11 mai. Une permanence téléphonique est assurée au 04 90 62 01 02 ainsi que le contact par email à [mairie@althendespaluds.fr](mailto:mairie@althendespaluds.fr)

• **Sécurité** : Le local de la police municipale est fermé au public. Les agents sont joignables par téléphone : 06 89 46 63 09 / 06 13 09 15 50 / 06 07 28 44 32 / 09 63 58 16 56. Les policiers municipaux sont habilités à verbaliser les personnes qui ne respecteraient pas les règles de confinement. La fermeté est de rigueur et aucun manquement ne sera toléré car il en va de la sécurité de la population. Les parcs de Montecarlo, Mylau, Karlstejn, le pré aux chênes ainsi que le stade et le skate-park sont fermés au public. LES RASSEMBLEMENTS Y SONT INTERDITS. L'utilisation des salles communales et toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

• **Urbanisme** : Les demandes de permis de construire ou déclaration préalable peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie.

• **Jeunesse** : L'école va réouvrir ses portes progressivement. À l'heure de mettre sous presse, nous ne connaissons pas encore les conditions de réouverture. Les parents des enfants inscrits seront informés par les enseignants des mesures à appliquer. Pour l'heure, l'accueil jeunes, les écoles et la crèche sont fermés (sauf accueil des enfants du personnel soignant à l'école et à la crèche, à titre gratuit pendant le confinement). Le restaurant scolaire est également fermé. Les parents soignants dont les enfants sont admis à l'école devront fournir le repas de leurs enfants sous forme de pique-nique. Si besoin, contacter la mairie au 04 90 62 01 02.

## Salon de la photo et des arts créatifs

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle de ce printemps 2020, c'est avec regret que le Maire, et l'adjointe à la culture Chantal Richard-Parayre, ont pris la décision de reporter le 14<sup>e</sup> salon de la photographie et des arts créatifs qui devait se dérouler les 16 et 17 mai prochain. Ce traditionnel rendez-vous culturel sera groupé au salon de la peinture et de la sculpture au mois d'octobre 2020. La Municipalité communiquera toutes les informations nécessaires au mois de septembre.



## Propreté du village

• Le ramassage des ordures ménagères est maintenu. Un service minimal des agents des services techniques a été mis en place afin d'assurer la propreté de la commune. La balayeuse nettoie les rues du village deux fois plus qu'en temps normal, et les crottes de chiens sont ramassées (bien que les propriétaires de chiens, par civisme, respect et politesse, soient tenus de ramasser eux-mêmes les déjections de leurs animaux !).



• En revanche la collecte des encombrants est suspendue, et les deux déchetteries intercommunales (Sorgues et Les Jonquiers) sont fermées aux particuliers, mais ouverte pour les professionnels.

• En cas de besoin de sacs jaunes, contacter le 04 90 61 15 50. **Merci de sortir vos sacs jaunes le mardi soir uniquement, et les conteneurs à ordures ménagères le dimanche soir et le mercredi soir. Entretien, rentrez-les chez vous. Le temps de la prévention est maintenant révolu, les récalcitrants seront verbalisés.**

• Nous désinfectons régulièrement les points d'apports volontaires (conteneurs à verres, etc.), sans utilisation de javel, produit nocif pour l'environnement.

• Une collecte exceptionnelle des déchets verts est mise en place depuis le 20 avril jusqu'à la fin du confinement. Pour bénéficier de ce service, appeler la communauté de communes Les Sorgues du Comtat au 04 90 61 15 50 (9h/12h - 14h/17h)

• La Municipalité lutte contre les dépôts sauvages de toutes sortes. Récemment, le coupable d'un déversement d'hydrocarbure dans le canal des Gaffins a été identifié par la gendarmerie. Outre le remboursement des dégâts engendrés, des conséquences pénales suivront son geste, reconnu comme un délit grave contre l'environnement.

## Inscriptions à l'école

École élémentaire Simone Veil : Cette année les inscriptions en CP se feront uniquement par téléphone ou par email auprès de la directrice Marie-Pierre Tonnaire au 04 90 62 00 29 / [elem.althendespaluds@ac-aix-marseille.fr](mailto:elem.althendespaluds@ac-aix-marseille.fr) avant le 10 juin.

École maternelle André de Richaud - **Communiqué du directeur** :

« Compte-tenu des décisions gouvernementales les rendez-vous prévus pour les inscriptions pour la rentrée de septembre 2020 sont annulés. Les contacts auront lieu par téléphone et via mail à partir du jeudi 19 mars. Je ne possède pas les numéros de téléphone de tous les parents prévus ; merci de communiquer à nouveauvotre téléphone et votre email via l'adresse email de l'école : [ecole.maternelle@althendespaluds.fr](mailto:ecole.maternelle@althendespaluds.fr). Je vous appellerai pour vous donner les premières informations à connaître et vous transmettre des documents et vous pourrez alors me renvoyer les documents attendus ou à compléter. Bon courage à tous, et restez confinés si possible ! » M. MARTEL

## Résultats des élections municipales



À l'issue des élections municipales du 15 mars, la liste conduite par Michel Terrisse, « Ensemble allons plus loin pour Althen » a été élue à la majorité absolue (57,47% des votes). Un second tour n'est donc pas nécessaire.

Voici la liste de vos futurs élu.e.s : Michel TERRISSE, Sylviane VERGIER, Marc MOS-SÉ, Chantal RICHARD-PARAYRE, Christophe TONNAIRE, Sandrine VOILLEMONT, Aurélien CARLES, Arlette GARFAGNINI, Fabrice PAZIENZA, Marie-Laure MUSICHINI, Jean-Michel BENALI, Fabienne HENRY, Gordon CRONNE, Anne CARBONNEL, Yves-Michel ALLENET, Odile NAVARRO, François BERTOLLIN, Nathalie PUTTI, Bernard LE MEUR, Jean-Michel VIDAL, Nicole FABRE, Yvan CAPO, Valérie BRIES

La liste Althen 2020 conduite par Jean-Michel Vidal a récolté 22,97% des suffrages, et la liste Althen Autrement conduite par Yvan Capo a récolté 19,54%.

Toute réunion étant pour le moment interdite, le nouveau conseil municipal n'a pas encore pu être installé. Pour l'heure, l'ancien conseil municipal continue d'administrer la commune. Nous vous présenterons plus en détails les élus du nouveau conseil municipal 2020-2026 une fois qu'ils auront pris leur fonction.

## Panneaux informatifs sur la garance

Quatre panneaux retraçant l'histoire de la garance et de Jean Althen ont rejoint la statue sur la place de la mairie. Ils sont le résultat du travail des élèves de BTSA aménagement paysager du Lycée agricole Louis Giraud à Carpentras-Serres, en collaboration avec des étudiants venus d'Arménie en 2019. Ces panneaux, fabriqués par l'entreprise carpentrassienne Pic & Bois, ont été financés par le budget communautaire dans le cadre du projet de coopération internationale et de développement du territoire : « Provence/ Arménie - Autour des plantes tinctoriales » porté et subventionné par la Région Sud, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et la commune d'Althen-des-Paluds. Dès la fin du confinement, le Conseil Municipal inaugurera cette belle réalisation en présence des différents acteurs du projet.



## Pôle jeunesse

**Programmes de l'été** : Les séjours d'été de l'accueil jeunes et de l'ALSH en Ardèche et dans la Drôme ont fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil municipal, mais nous ne sommes pour le moment pas en mesure de garantir leur maintien cet été. La Municipalité tiendra informé les enfants inscrits de l'évolution de la situation.

**Journée famille** : La deuxième édition de la journée parents/enfants organisée par l'ALSH, l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes initialement prévue au mois de juin 2020, est reportée au 19 septembre. Inscription à partir du mois d'août.



## Médailles d'honneur nouvelle démarche dématérialisée

Dans le cadre du traitement des demandes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale, une application dématérialisée, destinée à remplacer l'envoi des dossiers papiers, a été mise en place par la Préfecture.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le dépôt des demandes de médaille d'honneur est accessible depuis le site internet démarches-simplifiées. Pour déposer votre demande en ligne, il vous appartient de créer un compte et d'utiliser le lien suivant, pour formaliser votre demande : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>.

Les dates limites d'envoi des demandes restant inchangées :

- 1<sup>er</sup> mai pour la promotion du 14 juillet
- 15 octobre pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.

Renseignements auprès des services de l'État par email à : [pref-decorations@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-decorations@vaucluse.gouv.fr), et sur la page internet : <https://www.vaucluse.gouv.fr/distinctions-honorifiques-et-medailles-r3359.html>



## Présentation du budget primitif 2020

(note complète sur le site internet)

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune, tels que les achats de matériel, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit ou l'excédent reportés et les opérations d'ordre. Les recettes d'investissement assurent leur financement. L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif, constitue la première décision budgétaire prise par le conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différentes catégories de services municipaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

Il doit être sincère, ce qui a toujours été le cas depuis 2015 date à laquelle nous avons construit notre premier budget.

### Section de fonctionnement

#### Les dépenses prévisionnelles TTC

Elles s'élèveront à **2 516 402 €**.

##### • Les charges à caractère générale (chapitre 011) :

Elles s'élèvent à **603 950 €** soit une hausse de 3% par rapport au budget prévisionnel 2019 qui s'élevait à **586 150 €** (cette augmentation est liée aux nécessaires efforts que nous devons faire pour entretenir nos bâtiments communaux).

À NOTER : Nos charges à caractère général réalisées, sont passées de 436 349 € en 2014, à 496 731 € en 2019 soit une augmentation de 13.83 % sur la période.

##### • Les dépenses de personnel (chapitre 012) :

La masse salariale prévisionnelle s'élèvera **1 424 000 €** contre **1 483 300 €** en 2019 soit une diminution de 4 % environ (en valeur absolue -59 300).

Cette diminution s'explique par le départ de la Directrice Générale des services.

À NOTER : Notre masse salariale réalisée s'élevait à **1 379 444 €** en 2014 et **1 397 322 €** en 2019, soit une augmentation depuis 2014 de 1.29 % soit + 17 878 € en valeur absolue.

En 2014 la masse salariale représentait 61.32 % de notre budget de fonctionnement, en 2019 60.26 %. Cela représente une baisse de 1.06 %.

Compte tenu du prévisionnel ci-dessus la masse salariale représentera 56.58 % de notre budget de fonctionnement.

##### • Divers (chapitres 14 et 22). FPIC et dépenses imprévues :

Nous ne connaissons pas le reversement dû au titre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) avant le mois de juin. Nous provisionnons donc un montant de **38 900 €**.

##### • Les autres charges de gestion courantes (chapitre 065) :

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **335 706 €** soit une augmentation de 2 542 € par rapport au budget prévisionnel 2019.

##### • Les charges financières (chapitre 066) :

Elles seront inférieures à 2019 de 7.65 % : **61 900 €** contre **67 032 €** et témoignent à la fois de la baisse des taux et surtout

du désendettement auquel nous nous sommes astreints. Le volume des intérêts d'emprunts en 2014 s'élevait à **96 387 €**.

##### • Les charges exceptionnelles (chapitre 067) :

Pas de commentaire particulier sur ce poste qui représente **3 692 €** contre **3 298 €** en 2019.

#### Les recettes prévisionnelles TTC

Elles s'élèveront à **2 516 402 €**

##### • Résultat d'exploitation reporté (chapitre 002) :

Nous ne conservons qu'une fraction du résultat de fonctionnement dégagé en 2019 (290 338 € de résultat section de fonctionnement + 43 539 € de résultat du budget annexe « Marie Claire »), soit **90 338 €**, en section de fonctionnement.

Le solde, soit **200 000 € + 43 539 €**, soit **243 539 €** sera viré en section d'investissement.

##### • Remboursement sur rémunération du personnel (chapitre 6419) :

Il est impossible de connaître à l'avance le taux d'absence pour maladie de notre personnel. Nous l'estimons à **41 500 €** (remboursements réels en 2019 : 39 748 € sur un prévisionnel de 51 000 €).

À NOTER :

En 2014 et 2015 nous avons souffert d'un taux d'absentéisme particulièrement élevé puisque les remboursements perçus s'élevaient respectivement à **143 408 €** et **133 281 €**.

Sous l'effet de la réorganisation des services entreprise en 2014 et de la gestion objective et humaine des personnels, la situation s'est donc considérablement améliorée en quelques années.

##### • OPE ordres (Chapitre 042) :

Ce sont les travaux en régie pour **40 000 €**.

À NOTER : Les travaux en régie sont notre priorité car sources d'importantes économies. Ils sont la conséquence directe et visible de l'embauche d'un chef des services techniques qui nous permet de dégager du temps pour, entre autres, réaliser des travaux de maçonnerie et divers.

#### • Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) :

Notre budget prévisionnel s'élève à **237 700 €** contre **216 886 €** en 2019.

À NOTER: En 2014 les recettes effectivement perçues s'élevaient à **146 805 €** contre **234 182 €** en 2019. L'augmentation des recettes permet de pallier, certes partiellement, la baisse des dotations et contribue à la stabilité de **la pression fiscale part communale qui ne sera pas augmentée cette année encore.**

#### • Les impôts et taxes (chapitre 73) :

Nous évaluons très prudemment nos recettes fiscales (Taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti, attribution de compensation etc.) à **1 710 244 €** contre **1 632 667 €** en 2019.

Cette différence importante provient de la taxe additionnelle aux droits de mutation, certes dynamique depuis quelques années, dont le montant est toujours difficile à évaluer. Nous restons donc sur le prévisionnel 2019. En ce qui concerne les bases nous avons retenu une augmentation de 0.90 % alors que celles retenues par l'administration devraient être de l'ordre de 1.10/1.20 %.

À NOTER : Ces recettes fiscales s'élevaient en 2014 à **1 268 957 €**.

#### • Les dotations et participations de l'état (chapitre 74) :

### Section d'investissement

#### Les dépenses prévisionnelles TTC

Elles s'élèvent à **817 740 €** et se décomposent de la façon suivante :

##### • Les restes à réaliser :

**180 000 €** de divers travaux dont rénovation de la Forge qui va démarrer incessamment.

##### • Les immobilisations incorporelles (chapitre 20) :

Pas de commentaire **2000 €**.

##### • Les immobilisations corporelles (chapitre 21) :

Poste d'investissement important s'élevant à **599 200 €** (travaux de maçonnerie, logiciels, frais urbanisme, travaux bâtiments publics, matériels écoles, cuisines, mairie etc.)

##### • Annuité de la dette en capital (chapitre 16) :

Elle s'élèvera à **128 989 €** contre **130 273 €** en 2019 et **354 000 €** en 2014. Ci-dessous la courbe de la dette en capital au 31 décembre de chaque année en k€.



Nous n'attendons pas une baisse de la DGF cette année. Si toutefois c'était le cas elle ne devrait pas avoir d'incidence notable sur le budget.

Nous estimons que la recette globale sera de **373 433 €** contre **352 213 €** en 2019.

À NOTER : En 2014 ce chapitre générait une recette de **659 154 €**. Cette importante hémorragie financière est liée à la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui est passée de **249 379 €** en 2014 aux environs de **122 000 €** en 2019 et **qui va baisser une fois de plus en 2020 ( de l'ordre de 3000 € )**. La différence affecte tous les autres postes et principalement l'Attribution du Fonds Départemental de la TP qui est passée de **155 198 €** en 2014 à **Zéro**.

#### • Les produits de gestion courante (chapitre 75) :

Ce chapitre est d'un montant peu significatif. Il s'élevait en 2019 à **15 410 €**. Pour 2020 nous estimons la recette à **18 100 €**.

#### • Produits de participations (chapitre 761) :

**87 €** pas de commentaire.

#### • Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) :

**5 000 €** pas de commentaire.

#### • Les travaux en régie (chapitre 040) :

Comme indiqué précédemment ils s'élèveront cette année à **40 000 €**.

#### Les recettes prévisionnelles TTC

Elles s'élèvent à **817 740 €** et se décomposent de la façon suivante :

##### • Le solde positif de la section d'investissement (chapitre 001) :

**230 221 €**.

À NOTER : Compte tenu des contraintes administratives et de diverses natures, les travaux de « La Forge » et la maison des associations n'ont pas pu être lancés ou terminés en 2019.

##### • Le FCTVA/TLE/excédent de fonctionnement capitalisé (chapitre 10) :

Nous évaluons la TVA (FCTVA) récupérable à **35 000 €** et la Taxe locale d'équipement à **40 000 €**.

##### • Les subventions d'équipement (chapitre 13) :

Les subventions à recevoir s'élèveront à **240 726 €** (Région, Detr, Caf, Département, etc...)

##### • Emprunts à mobiliser (chapitre 16) :

Néant

##### • PUP (chapitre 040) :

Projet urbain partenarial (PUP) **28 253 €**



## La programmation pluriannuelle d'investissements TTC

La Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) fait état de notre volonté de réaliser des projets en les étalant sur plusieurs exercices.

Nous ne citerons ici que les plus importants :

À noter toutefois que l'année 2020 est compromise à cause de la crise sanitaire

### 1/Construction local de stockage maison des associations

Ce local est terminé depuis quelques semaines. Il est comptabilisé dans les restes à réaliser 2019 pour **35 000 €**.

### 2/Réhabilitation de « La Forge »

Les travaux qui devaient démarrer au premier trimestre auront un retard considérable à cause de la crise sanitaire. Ils sont comptabilisés dans les restes à réaliser 2019 pour **140 000 €**.

### 3/Restaurant scolaire, cuisine, accueil de loisirs.

L'architecte a été choisi, il s'agit du cabinet ARCHYTECTA à Carpentras.

Les travaux sont d'une durée prévisionnelle de 41 semaines.

Le budget primitif a été fixé à **1 000 000 €**. Nous attendons le chiffrage prévisionnel de l'architecte. Il nous paraît impossible que ces travaux puissent débuter cette année.

### 4/ Travaux mise en conformité alarme incendie groupe scolaire /sdf et réfection toiture école élémentaire/défibrateurs.

Nous prévoyons un budget de **95 500 €**.

### 5/ Salle multi activités à vocation sportive.

Un premier projet a été chiffré à **1200 000 €** par le CAUE.

Rien n'est encore définitivement arrêté et le lieu n'a pas été encore choisi car plusieurs possibilités s'offrent à nous. S'il s'avérait que la caserne des pompiers soit un bon choix, rien ne pourrait être envisagé avant 2022/2023 date prévisionnelle de fin de construction de la caserne Althen/Entraigues.

### 6/Participation construction de la caserne intercommunale Althen/Entraigues.

Notre part dans le budget prévisionnel s'élèvera à 65 000 € dont **16 250 €** à payer en 2020.

À NOTER :

**La priorité sera donnée au restaurant, à la cuisine scolaire, ainsi qu'à l'ALSH.**

Les projets décrits ci-dessus seront financés par :

- Une partie de l'autofinancement annuel,
- Des subventions à solliciter auprès de différents organismes
- Le recours à l'emprunt
- Des recettes liées le cas échéant à des cessions immobilières ou foncières.

**NB: La PPI revêt naturellement un caractère évolutif et devra être réexaminée chaque année afin de prendre en compte les inévitables obstacles (administratifs, juridiques etc.) que nous pourrions rencontrer et qui viendraient retarder la mise en œuvre des projets.**

## Jeu Les 7 différences du printemps

Retrouvez les éléments qui diffèrent entre les deux images !



## Apprendre la permaculture

Pourquoi ne pas mettre à profit le temps passé chez soi pour s'initier à la permaculture ?



Le concept est d'imiter la nature et sa capacité d'autonomie pour obtenir une belle production de fruits et légumes en y consacrant un minimum de temps. Le but est également de favoriser la biodiversité autour de nous. Que vous ayez des champs, un jardin, un balcon en ville ou un bout de fenêtre, chacun peut œuvrer à sa manière pour le retour du vivant. Pour réussir cette technique, il faut de la lumière, peu de concurrence avec les plantes rivales, beaucoup de nourriture pour le sol, et il faut respecter trois grands principes :

### 1-OBSERVER la nature chez vous

Comment votre extérieur est-il exposé ? Quelles sont les zones d'ensoleillement et les zones d'ombre ? D'où viennent les vents ? De quoi est constitué votre sol ?

### 2-DESSINER votre jardin

Vous perdrez moins de temps à rattraper une erreur au papier/crayon que directement dans votre terrain. Quelles sont les vues à conserver ou à cacher ? De quoi avez-vous envie (quelles plantes aromatiques, fruits, légumes, fleurs, arbres...) qui s'adapte à notre région et à votre environnement personnel ?

Dans la nature, les différentes espèces

s'entraident. Certaines plantes pousseront mieux près de certaines espèces, mais il y a également des associations à ne pas faire. Par exemple les tomates et le basilic côte à côte se porteront comme des charmes, mais pas s'ils ont pour voisins des pommes de terre ! De même rien n'oblige un jardinier à créer un potager carré et rectiligne, vous pouvez opter pour des formes en haricot, en escargot, en rond, ou répartir vos plantations à différents endroits de votre jardin. Un simple plan lisible et clair suffit. En permaculture, l'esthétisme est très important, plus vous aimerez votre extérieur, plus vous y passerez du temps qualitatif. Pensez donc à intégrer quelques fleurs dans votre potager ! Certaines fleurs comme les capucines ou les cosmos attireront à elles les insectes indésirables, en préservant de ce fait vos fruits et légumes. Les fleurs mellifères sont également bienvenues car elles attireront les insectes pollinisateurs, très bénéfiques au potager. Vous pouvez aussi prévoir un genêt près de vos cultures, il fixera l'azote dans le sol.

### 3-PLANTER

Préparer votre terrain en aérant sans retourner le sol (une vie est déjà présente en dessous, ne bouleversez pas son écosystème). Dans la nature, rien ne se perd, tout se transforme. Nul besoin de dépenser des fortunes en engrais alors que vous avez certainement sous la main ce qu'il faut. Entre les cultures, paillez (couvrir le sol) avec ce que vous avez : du foin, de la paille, de la tonte d'herbe, des feuilles mortes, des tailles de haies, des petits morceaux de bois... Pour que la culture soit une réussite, il faut un équilibre entre la matière azotée et la matière organique. De manière

générale, l'azote correspond à ce qui est vert et plein d'eau (gazon, fumier, déchets de légumes...), et l'organique sera la matière sèche et brune (morceaux de bois...). Dans votre potager, évitez les excès de bois, qui transformeraient la nature de votre sol en terre forestière plus encline à faire pousser des arbres plutôt que des plantes annuelles. Par contre, vos arbres fruitiers et vos plantes vivaces apprécieront un sol riche en matière organique. L'idéal étant un apport en bois au sol (20 cm de bois broyé par exemple), un an avant de planter votre arbre. Ensuite, arrosez régulièrement et savourez vos produits du jardin !

### MAIS AUSSI....



**Les abeilles** jouent un rôle essentiel dans la constitution de votre jardin d'Eden, et plus généralement dans

l'équilibre de la nature. Pour favoriser leur venue, vous pouvez créer une haie de plantes mellifères (ex : photinia, lavande, aubépine, lierre, chèvrefeuille...).

Enfin, pensez à laisser de la place au **sauvage** en abandonnant un bout de terrain à son état naturel. Laissez la nature faire et se régénérer. Plantes, insectes, oiseaux... la vie se fera bientôt abondante et favorisera, encore une fois, la qualité de votre jardin.

**Un petit balcon ?** Il est tout à fait possible de faire pousser quelques fruits et / ou légumes en bacs, de disposer des fleurs mellifères en pots, et fabriquer des nichoirs à oiseaux.



Les agents techniques assurent quelques travaux en régie. En cours :

### Abri à vélos sécurisé

Pour répondre à l'inquiétude des familles à la suite des nombreux vols constatés ces derniers mois, un abri à vélo sécurisé près de l'abribus de Truffaut/Les Jardins de Provence sera bientôt installé, suite à l'accord reçu par le Conseil Départemental de Vaucluse.



### Route d'Avignon

À la suite des réclamations des riverains concernant le stationnement de camions, des panneaux de stationnement interdit sont en cours d'installation route d'Avignon (tout le long du côté Nord de la route). Les marquages au sol (bandes de rives et axes) ont aussi été refaits. Ces travaux ont été financés sur notre budget communautaire.



### Vidéo-protection

De nouvelles caméras de vidéo-protection ont été installées à l'intersection de la route de Saint Jules et de la rue Adrien Bono.





## Concours de dessin

L'association Lou Caleù organise un concours de dessins pour les enfants sur les thèmes du confinement, des soignants et du COVID-19. Les enfants sont invités à déposer leurs dessins dans la boîte aux lettres de la mairie d'Althen-des-Paluds. N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées au dos ! (Prénom, nom, adresse et numéro de téléphone) Une exposition des dessins aura lieu à la sortie du confinement, ainsi que la remise des prix.

À gagner : des jeux, des bons d'achats, et les autres lots initialement destinés au loto spécial enfants de l'association. Cette manifestation devait se dérouler en mars mais avait dû être annulée en raison de la crise sanitaire.  
Affiche en page 12.

## Réouverture du bureau de poste

Le bureau de poste facteur guichetier d'Althen a réouvert depuis le 16 avril, (jours d'ouverture variables en fonction des semaines) aux horaires habituels : de 9h45 à 11h45. Les particuliers peuvent joindre le service client au 3631 et 3639 (La Banque Postale) et les entreprises au 3634. Les services en ligne restent accessibles sur «[laposte.fr](http://laposte.fr)» et «[labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)».



## Sourire ou grimacer ?

'COVID-19' un mal qui répand la terreur  
Un virus accablant que le Ciel, en fureur,  
Nous envoie pour punir les crimes de la terre  
Sacrifiant, de ce fait, l'humanité entière !  
Le 'Coronavirus', puisque tel est son nom,  
Confiner les mortels au fond de leurs maisons,  
Les visages masqués et les mains protégées,  
Évitant les câlins et les gestes amicaux  
Pour pratiquer l'angoisse à un très haut niveau ;  
Demeurer enfermé nous sape le moral !  
Face à la pandémie ce n'est que moitié mal  
Et mieux vaut pleurnicher un bon nombre de jours  
Que de perdre l'espoir d'un monde plein d'amour !  
L'avenir est à nous, sachons le mériter  
En suivant les chemins de la solidarité

Poème d'Anne-Marie Castets Rolin

## La culture de la menthe (partie 1) par Marita et Daniel Moutte

Un moment de l'histoire de notre village

La culture de la menthe à Althen fut l'une de ses cultures emblématiques durant plus de deux décennies et trois distilleries y fonctionnèrent.

Les distilleries :

- Domergue
  - Pascussi
  - Moutte
  - Plus une chez nos voisins des Valayans : la distillerie Arnal.
- La dernière restée en activité fut celle de nos grands-parents André et Elise Moutte.



Julien Moutte et Henri Arnal occupés à faucher un champ de menthe route de la Juste dans les années 60'.

À la distillerie

Le bâtiment situé avenue Jean Althen fut édifié au cours des années 1945-1946 puis équipé du matériel idoine à la distillation : chaudière, alambics, appareillages divers en cuivre, palans à chaîne, etc. L'activité commença en 1947 et l'exploitation se fera au cours des mois d'août sur environ trois semaines et ce 24h/24 (3 équipes). Au fil des ans on y distillera en plus de la menthe de la lavande, de l'hysopé, du cyprès et du lavandin provenant notamment du domaine du Grand-Hôpital propriété de Monsieur Geoffroy à l'Isle-sur-la-Sorgue. De nombreux producteurs locaux amenaient leur récolte de menthe et repartaient avec l'essence extraite : nous pouvons rappeler les noms de familles Althénoises : Michel Eugène (nos grands-parents maternels), Reinold Denis et son fils René, Louis Rey et son fils Lucien, Félix Rey, André Landrin (père de Jean-Pierre), Gabriel Bagnol (père d'Annie), Marius Cavard, Albin Baculard (père de René Baculard) et bien d'autres.

Le travail à la distillerie était particulièrement pesant - gros efforts physiques ajoutés à la chaleur estivale et doublés de la vapeur - et des hommes courageux venaient y faire la saison en plus de leur activité première !!! Citons André Bernard (famille Sanro), Albin Charpier, Maurice Audibert (père de Max et Jacques), messieurs Sabatini de Sorgues et Nibbio de Vedène et d'autres encore. L'essence de menthe était conservée par les producteurs dans des bidons de fer et au cours de la période hivernale, un représentant des Etablissements Reynaud de Montbrun-les-Bains passait dans les fermes pour acheter l'essence. C'est Monsieur Raphaël Saisse, fin connaisseur des produits qui était chargé de récupérer le précieux élixir, destiné aux parfumeries de Grasse pour l'essentiel, au volant de sa 203 Peugeot camionnette.

La vente de l'essence de menthe représentait un volume de trésorerie non négligeable pour les producteurs et leur permettait d'assurer correctement le fonctionnement de leur exploitation agricole jusqu'à la première récolte de printemps : les asperges, autre culture remarquable de nos chers « Paluds ».

Marita et Daniel Moutte, petits-enfants du dernier distillateur d'Althen.

Suspense... la deuxième partie de ce texte sera diffusée dans l'Écho Althénois de juillet-août 2020.

## Bibliothèque pour tous

Voilà une liste que nous avons établie avec les ouvrages que nous possédions avant le confinement. Ce sont des livres récents que nous avons aimés. Nous regrettons la fermeture de la bibliothèque, mais, c'est par sécurité pour vous et pour nous.

Sachez, cependant, chers lecteurs, que nous reprendrons dès que nous en aurons l'autorisation, avec les conditions de protections sanitaires imposées. Le panneau Municipal vous informera de la date de la réouverture, ainsi qu'un affichage sur les portes de la bibliothèque. À très bientôt, je l'espère, bon courage et prenez soin de vous.

Nouveautés

- ARCHER Jeffrey • A pile ou face
- CARRISI Donato • Le jeu du chuchoteur
- CAYRE Hannelore • Richesse oblige
- DUCLOZ Albert • Le vélo rouge
- GRANNEC Yannick • Les simples
- GREBBE Camilla • L'archipel des larmes
- JACQ Christian • Crime niçois
- JONASSON Ragnar • Vik (T.4)
- LABORIE Christian • Le chemin des larmes
- LANG Luc • La tentation
- LOEHFELM Bill • Face au mal
- MALAVAL Jean-Paul • La souveraine en son domaine
- MAYLE Peter • Embrouille en Provence
- NOREK Olivier • Surtensions
- OWENS Delia • Là où chantent les écrivains
- ROVIN Jeff • La nuit des chauves souris
- SLIMANI Leïla • Le pays des autres

Jeunes

- YANCEY Rick • La 5<sup>e</sup> vague

Enfants

- BRISSY Pascal • Bienvenue en caverne préhistorique
- KALENGULA Catherine • Ma vie, mes copines !
- SYKES Julie • L'école des licornes
- TRÉDEZ Emmanuel • Mes premières enquêtes

B.D.

- Mr TAN • Mortelle Adèle n°9 et 11
- St MARS • Max et Lili T.58 -53- 67
- AGNELLO • Droit au but T.2

Documentaires-Jeu

- FIGUERAS Emmanuelle • Les animaux du froid

## Message de M. et M<sup>me</sup> Altabella

Nous avons été profondément touchés par les marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de notre fils Christophe. Merci à vous tous

Monique et André Altabella

## Points alimentaires ouverts

- U EXPRESS (204 route de la Garance - 04 90 62 14 40 / 04 90 35 54 47)
- LA BOULANGERIE D'ALTHEN (47 avenue Ernest Perrin - 04 90 62 17 66)
- PIZZAS LINO À EMPORTER (254 avenue Ernest Perrin - 04 90 36 16 33)
- BAR LE FRANCE - À EMPORTER (74 avenue Ernest Perrin - 06 02 22 46 72)
- EARL BERGER - POMMES BIOS (1463 avenue des Valayans - 04 90 62 15 91)
- PRIMEUR "LE JARDIN DE COLETTE" (1483 Avenue des Valayans - 04 90 65 06 43)
- FRAISES DES JARDINS DE PROVENCE (stand route du Mont Ventoux, à côté d'A.M.S - infos et contact sur facebook @fraisesjdplants )
- LE MARCHÉ BIO DU JEUDI MATIN place de l'Europe devrait réouvrir début mai.

## Les toqués du rock : Nouvelle association

Les toqués du rock ont été sacrés champion de France de Barbecue en catégorie dessert et vice-champion de France en catégorie burger en 2019 aux Saintes Marie de la mer.

« Nous avons décidé de nous mettre sous statut d'association pour financer notre participation à ce championnat ou nous allons bien entendu remettre notre titre en jeu cette année mais aussi avec l'ambition d'obtenir le « mastergrill » qui correspond au champion toute catégorie ! Les toqués du rock comptent 6 membres dont 3 cuisiniers et pour financer notre participation, nous souhaitons proposer nos services aux autres associations, dans le cadre notamment de festivals ou d'événements sportifs. Le but étant de proposer sur les manifestations des repas sains et bien préparés. »

Le président : Cyril Leroy – [lestoquesdurock@gmail.com](mailto:lestoquesdurock@gmail.com)



## Le billet culture d'Yves-Michel Allenet

Il est devenu important et urgent,

D'applaudir les soignants, de remercier ceux qui servent, d'aider ceux qui souffrent, de soigner les malades, d'encourager ceux qui patientent, de partager les joies, de soutenir les peines ... de vivre le présent, ... ensemble. L'espoir est un état d'âme et nous n'avons que peu de prise sur lui, mais l'espérance est une vertu sur laquelle nous pouvons exercer tout contrôle, par notre volonté. Espérons, et que cette ardeur repousse nos anciennes sécheresses. Que l'espérance préside à l'instauration de l'espace et du temps d'une humanité de vérité et de partage authentique. Par l'espérance, le présent pénètre le futur et le futur pénètre le présent.

Prenez soin de vous, soyez attentifs aux autres.



## Permanence de soins

Pour consulter un médecin de garde, les patients doivent se rendre à la MMG (04 90 87 75 00), située à côté du service des urgences dans l'enceinte de l'hôpital d'Avignon dont voici les horaires d'ouverture : Tous les soirs de semaine de 20 h à minuit.

Le samedi de 12 h à minuit. Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit.

## Violences conjugales

3919 : numéro national d'écoute et d'information pour les femmes victimes de violence

## Pharmacies de garde

### MAI

01/05 : Pharmacie des Vignes – CHATEAUNEUF-DU-PAPE  
03/05 : Pharmacie Blondel et Van de Wiele – SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON  
08/05 : Pharmacie de la Cité – LE PONTET  
10/05 : Pharmacie de la Colline – VEDENE  
17/05 : Pharmacie Troussset et Lafabrier – SORGUES  
21/05 : Pharmacie de Réalpanier – LE PONTET  
24/05 : Pharmacie Générat – SORGUES  
31/05 : Pharmacie du Béal – ENTRAIGUES

### JUIN

01/06 : Pharmacie Grande Pharmacie d'Avignon – LE PONTET  
07/06 : Pharmacie Principale – SORGUES  
14/06 : Pharmacie de la Fontaine – SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON  
21/06 : Pharmacie Saint Marc – BEDARRIDES  
28/06 : Pharmacie du Cours – LE THOR

### JUILLET

05/07 : Pharmacie de la Fontaine – SORGUES  
12/07 : Pharmacie Mangin – SORGUES  
14/07 : Pharmacie de Caumont – CAUMONT

## Collecte des ordures ménagères

Les conteneurs à ordures ménagères sont ramassés le lundi et le jeudi. Les sacs jaunes, destinés au tri sélectif, sont collectés le mercredi. Pensez à les sortir la veille des jours de collecte et non le lendemain

## Déchetteries intercommunales

• **PERNES-LES-FONTAINES** : 04 90 61 55 91  
Quartier des Jonquiers, route de Velleron

• **SORGUES** : Petite route de Bédarrides

Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h - 13 h 30 / 17 h 30. Samedi de 8 h à 17 h pour les particuliers. Fermées aux particuliers jusqu'au 11 mai.

## Tribune de l'opposition

Aucune contribution ne nous est parvenue à l'heure de mettre sous presse.

**Papier éco-responsable :**  
Recyclable à 100%,  
norme EU Ecolabel



**Création & impression :**  
Service communication d'Althen-des-Paluds

**Directeur de publication et de rédaction :**  
Michel Terrisse, Maire

**Comité de rédaction :** Chantal Richard-Parayre,  
Yves-Michel Allenet, Marc Mossé, Elise Chantel

**Mairie d'Althen des Paluds :**  
Tel : 04 90 62 01 02 Fax : 04 90 62 11 48  
Email : [mairie@althendespaluds.fr](mailto:mairie@althendespaluds.fr)  
Site internet : [althendespaluds.fr](http://althendespaluds.fr)

**Horaires :** lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, mercredi  
de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30.



Retrouvez toutes les informations de votre commune sur le site internet [althendespaluds.fr](http://althendespaluds.fr) et sur la page Facebook **Ville d'Althen-des-Paluds**.

Exprimez-vous dans l'Écho Althénois de juillet-août 2020 :

Vous êtes invités à envoyer vos propositions d'articles (150 mots maximum) au service communication de la mairie : [cabinet.communication@althendespaluds.fr](mailto:cabinet.communication@althendespaluds.fr), avant le 15 juin.

La mairie se réserve le droit de publier ou non les informations en fonction de leur pertinence. De même, le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter toutes corrections qu'il jugera utiles.